

Schuman Paper
n°844
20 juillet 2026

La coopération transfrontalière au cœur du projet européen

Claude KERN

Lorsque l'on vit en Alsace, on passe souvent par l'Allemagne sans presque y penser. C'est même un geste du quotidien pour un certain nombre de travailleurs frontaliers. On y va aussi pour faire ses courses, pour un concert, pour un week-end ou pour se faire soigner de l'autre côté du Rhin. Cette frontière que l'histoire a si souvent rendue douloureuse est devenue, au fil du temps, un lieu de passage et non pas de conflit. Voilà ce qu'est l'Europe pour un Alsacien : non pas simplement un traité ni une institution, mais une manière de vivre.

Je suis né en Alsace, j'y ai grandi, je parle l'alsacien, et j'ai consacré une grande partie de ma vie d'élus à cette terre de frontière, à laquelle je suis profondément attaché. Tout d'abord comme maire de Gries, puis au Sénat et en tant que vice-président de la commission des affaires européennes, mais aussi comme conseiller régional. Ces fonctions m'ont appris à regarder l'Europe à l'aune du conseil municipal jusqu'aux institutions de Strasbourg et de Bruxelles. Et c'est de ce regard croisé que je voudrais témoigner ici. Car l'Alsace, tour à tour française et allemande, n'est pas seulement le symbole de la réconciliation de l'après-guerre, c'est aussi celui de la construction européenne avec Strasbourg en son cœur. Elle est un exemple en matière de coopération transfrontalière.

UNE COOPÉRATION ANCRÉE DANS L'HISTOIRE

L'Alsace est adossée à deux voisins, l'Allemagne et la Suisse. Avec l'Allemagne, nos liens sont anciens et profonds : de la réconciliation engagée par Robert Schuman et Konrad Adenauer aux tandems qui ont marqué la construction européenne, de Giscard d'Estaing et Schmidt à Kohl et Mitterrand en passant par Merkel et Sarkozy, le couple franco-allemand a longtemps été le moteur de l'Europe.

Nos relations avec la Suisse s'inscrivent également dans l'histoire, l'un des exemples les plus parlants est l'EuroAirport de Bâle-

Mulhouse. En effet, dès 1945, au lendemain de la guerre, la France et la Suisse convenaient d'un projet commun : la première mettrait à disposition les terrains, la seconde y construirait les pistes. Inauguré l'année suivante, cet aéroport est le parfait exemple d'un mariage réussi de deux nationalités : française et suisse, qui sert indistinctement les habitants des deux côtés de la frontière.

Cette coopération de proximité ne s'arrête pas à deux pays. Au cœur de l'espace du Rhin supérieur, là où les régions françaises, les Länder allemands et les cantons suisses se rejoignent, une habitude ancienne du travail en commun s'est traduite par des structures solides. La Conférence du Rhin supérieur réunit des administrations et des institutions infra-étatiques des trois pays, tandis que les Eurodistricts et les groupements locaux de coopération transfrontalière relient au quotidien les territoires voisins de part et d'autre de la frontière. Le Conseil rhénan, lui, est l'assemblée politique du territoire. C'est Adrien Zeller, alors président du Conseil régional d'Alsace et grande figure de la coopération transfrontalière, qui en présida la séance constitutive en 1998, au Parlement européen de Strasbourg.

Au plus près des habitants, les jumelages entre communes tissent depuis des décennies des liens d'amitié. Gries, la ville dont j'ai été maire, est jumelée depuis 1979 avec une ville allemande qui porte exactement le même nom,

Gries, dans le Palatinat. Deux villes, un même nom, deux pays : il n'est pas d'image plus juste de ce que la coopération transfrontalière a de plus simple et de plus profond. Derrière ce jumelage, il y a un désir de collaboration et de rapprochement entre nos peuples, entretenu au fil des années.

UNE RÉALITÉ DU QUOTIDIEN

C'est sur ce terrain que l'Alsace obtient ses résultats les plus tangibles. La mobilité, compétence portée par la Région Grand Est, en offre une belle illustration. Des liaisons ferroviaires rapprochent ainsi les deux rives, et le nord de l'Alsace en bénéficie directement, avec des lignes reliant Strasbourg à Wissembourg et Neustadt, ou Lauterbourg à Wörth et Karlsruhe. Plus au sud, les axes vers Offenbourg ou Müllheim complètent ce maillage. La tarification suit le même mouvement. Chaque été, le Pass Jeune Grand Est Grenzenlos permet aux jeunes de moins de 28 ans de circuler de manière illimitée, pour 29 € par mois, sur les réseaux régionaux du Grand Est et de trois Länder limitrophes : le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre. Depuis 2026, ce dispositif s'étend même à la Suisse. En retour, les jeunes Allemands et les Suisses munis de leur titre de transport peuvent emprunter notre réseau régional.

La santé offre un autre exemple décisif. La crise sanitaire l'a rappelé avec force : lorsque les réanimations alsaciennes ont été saturées, des patients ont pu être transférés vers les hôpitaux allemands et suisses. La coopération transfrontalière, ces jours-là, a permis de sauver des vies. Dans le nord de l'Alsace, l'Eurodistrict PAMINA travaille à rapprocher les hôpitaux et à coordonner l'offre de soins ; à l'échelle du Rhin supérieur, le centre trinational de compétences en santé (TRISAN) prolonge cette logique de réponse commune à des besoins partagés.

Pour avoir longtemps exercé des responsabilités municipales et intercommunales dans le nord de l'Alsace, je sais que c'est à cette échelle, celle du quotidien, que la coopération prend tout son sens. Elle se construit dans les gestes ordinaires, au fil

des rencontres, des projets, des services que l'on apprend à partager. C'est cette habitude du travail en commun qui fait de la coopération transfrontalière une réalité concrète dans la vie des Alsaciens.

DES DÉFIS COMMUNS

Les défis qui nous attendent, qu'il s'agisse de l'adaptation au changement climatique, des transitions énergétique et industrielle ou de l'avenir de notre jeunesse, tous ont une caractéristique commune : ils ne s'arrêtent pas à la frontière.

L'adaptation au changement climatique appelle des réponses communes des deux côtés du Rhin, qu'il s'agisse de préserver nos ressources en eau, nos forêts ou notre biodiversité. Les transitions économiques, ensuite : notre tissu industriel, et notre filière automobile en particulier, traverse une mutation profonde et c'est ensemble que nous devons accompagner les entreprises et les salariés vers les métiers de demain. La jeunesse, enfin, qui est l'avenir même de cette coopération, doit être en mesure de continuer les efforts que nous avons engagés. Pour cela, la maîtrise de la langue du voisin et la connaissance de son histoire sont essentielles. Cette proximité linguistique et culturelle est un atout précieux, qu'il nous faut entretenir et transmettre. C'est un chantier important, et sans doute le plus délicat. Le bilinguisme connaît désormais des difficultés, en raison d'un manque d'enseignants, tandis que l'anglais gagne du terrain des deux côtés de la frontière. Nous devons nous adapter à cette évolution, en cherchant ensemble les moyens de continuer à transmettre la langue du voisin aux jeunes générations.

Ces défis, nous ne les affrontons pas chacun de notre côté : ils sont partagés, et c'est précisément ce qui donne tout leur sens aux différentes structures que j'ai évoquées.

À cet égard, l'Union européenne avance. Le règlement européen BRIDGEforEU, adopté en 2025, doit permettre de rendre la coopération transfrontalière plus fluide et plus efficace. De

l'accès aux soins à l'organisation d'événements culturels ou sportifs, la vie quotidienne à la frontière a vocation à être simplifiée. La France a ainsi choisi d'en lancer l'expérimentation à la frontière franco-allemande, avec un point de contact par région, placé sous l'autorité des préfets de région. Voilà le type d'avancée concrète dont nos territoires ont besoin.

coopération transfrontalière. C'est dans cet espace singulier, au fond, que se construit et se vit l'Europe du quotidien : non dans les grands discours, mais dans la capacité de deux rives à se comprendre et à avancer ensemble. Et de ce point de vue, la coopération transfrontalière a de beaux jours devant elle.

L'Alsace, terre de frontière devenue terre de passage, témoigne chaque jour des enjeux de la

Claude Kern

Sénateur du Bas-Rhin

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN
ISSN 2402-614X

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la seule responsabilité de l'auteur.
© Tous droits réservés, Fondation Robert Schuman, 2026

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.